



LUCCIANA

IN MEDIA RES

Sommaire

Du passé immédiat au futur proche P. 2-3

- La collecte sélective opérationnelle
- Lucciana, fer de lance ferroviaire
- Halte de la ministre de l'intérieur
- Lignes à haute tension
- Centre régional de tennis
- L'essor démographique continue

Dossier P. 4-5

- Entretien avec José Galletti : "Tout sera fait pour éviter de nouveaux désastres"
- Etat de catastrophe naturelle : ce qu'il faut savoir...

Zoom P.6-7

- Lucciana, capitale Corse de l'énergie
- Le PLU enfin adopté
- Les écoles ne manquent plus d'aires

Tribune de l'opposition P.7

Coup de projecteur P.8

- Lucciana - Monaco : la mer pour témoin
- Carnet civil

EDITO...

UN JUMELAGE A BON PORT



La première pierre avait été posée il y a presque six ans déjà, lorsque feu le Prince souverain Rainier III de Monaco avait foulé la terre millénaire de Mariana. Il y a quelques jours à peine, son fils régnant, le Prince Albert, a consolidé

l'édifice du jumelage entre Lucciana et Monaco en validant la décision de la Municipalité de Monaco de donner le nom de Lucciana à la contrejetée du port Hercule, une des plus prestigieuses escales maritimes du bassin nord méditerranéen.

Une même patronne Sainte Devote, une mer ligurienne commune, et six années entre ces deux événements, jalonnées de rencontres religieuses. On se rend compte à quel point le temps est bien le meilleur bâtisseur de l'amitié. Il en est aussi son témoin et sa conscience. Nos chemins vont encore se croiser, peut-être même plusieurs fois en 2009.

Bien sûr, il n'y a aucune commune mesure entre ces deux cités, et ce, à tous les niveaux. Mais le sentiment de fraternité qui nous traverse a le même poids, la même valeur lorsqu'on le partage.

Il y a seulement trois mots inscrits au fronton de notre République, Liberté, Egalité, Fraternité. La liberté est un droit, l'égalité aussi est un droit. La fraternité, elle, est une obligation morale. Voilà pourquoi elle peut être à la fois républicaine et... monarchique.

José GALLETTI
Maire de Lucciana
Conseiller territorial

RECENSEMENT. – Lucciana fait partie des communes qui doivent être recensées cette année. L'enquête, réalisée par des agents recenseurs dûment assermentés, a commencé le 15 janvier et s'est terminée le 14 février. Il s'agit de bâtir des prévisions fiables pour l'avenir.

JEHOVAH. – Le tribunal administratif de Bastia a refusé le permis de construire à l'association des témoins de Jéhovah. Saisis par des riverains, les magistrats ont notamment estimé que le dossier de demande du permis de la salle de culte « était insuffisant pour apprécier l'insertion du projet dans l'environnement ».

DISTINCTION. – Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée « Chez Walter », le comité directeur des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc de Haute-Corse a salué deux promotions. Celle d'Ambroise Ottaviani au grade d'officier dans l'Ordre national du Mérite et celle de Donat Ristori, élevé pour sa part au rang d'officier de la Légion d'Honneur. Nos plus chaleureuses félicitations.

JUSTICE. – Du 6 au 10 avril prochain, le palais de justice de Bastia va recevoir plusieurs centaines d'élèves des collèges et lycées du département, dans le cadre de la « semaine de la magistrature ». L'objectif est de familiariser l'institution auprès des jeunes. Ce qui séduira ces derniers, et parmi eux les collégiens de Lucciana, c'est la reconstitution d'un procès correctionnel fictif. Des vocations vont peut-être se révéler...

VOYAGE. – Dans un même esprit de mobilisation, saluons la soirée organisée par le foyer socio-éducatif du collège de Lucciana au profit de diverses activités péri-éducatives. Parmi elles, un voyage en Toscane au printemps prochain.

DU PASSE IMMÉDIAT . . .

LA COLLECTE SELECTIVE OPERATIONNELLE

Pour ceux qui n'auraient pas encore acquis le réflexe écologique, il est grand temps de s'y mettre. Et l'opportunité est idéale depuis que Lucciana a lancé la collecte sélective des déchets ménagers, et comme l'explique en préambule la plaquette spécialement éditée à cet effet : « Le traitement des déchets ménagers est un enjeu inscrit à l'échelle planétaire ». C'est en accomplissant quelques petits gestes simples dans sa propre maison qu'on contribue à la préservation du monde. Tous les sites d'apports volontaires, composés chacun de trois bacs, sont désormais mis à la disposition des citoyens. Ils sont au nombre de douze et il n'est pas inutile de rappeler leur accès géographique : le village au lieu-dit Cugnolu ; l'entrée du groupe scolaire de Crucetta ; l'entrée du lotissement Casa Nostra sur la RD 10 ; la Résidence de Casamozza (groupe scolaire) ; route de Rosa à l'orangerie ; route de l'aéroport de Poretta ; l'entrée de la déchetterie (Canonica) ; devant le lotissement Marinelle sur le cordon lagunaire ; le lotissement U Pinu ainsi que les deux entrées, nord et sud du lotissement de la Maraninca. Pour ce qui concerne Brancale, nous sommes en pourparlers avec la CTC pour bénéficier d'un emplacement proche du futur échangeur. Dans l'attente, il est recommandé d'apporter sur les sites existants. Pour tout renseignement complémentaire, appeler le 04.95.30.14.30.

LUCCIANA, FER DE LANCE FERROVIAIRE...



La modernisation du réseau ferroviaire de la Corse passe par la gare de Casamozza. Désormais, la circulation entre Bastia et Lucciana est entièrement numérisée. La progression des trains est suivie minute après minute depuis un PC informatique. Les conséquences de ce nouveau dispositif sont importantes. La circulation est à la fois plus sécurisée grâce à de nouveaux équipements technologiques mais aussi plus rapide. Ainsi, le trajet entre Bastia et Lucciana peut s'effectuer d'une seule traite, sans aucun arrêt. C'est cet itinéraire-là qui a été choisi par la direction des Chemins de fer de la Corse parce qu'il s'agit du plus fréquenté : une trentaine d'allers-retours par jour et plus de 300 000 billets vendus en moyenne chaque année. « Nous expérimentons actuellement deux trains directs quotidiens, un dans chaque sens, entre Bastia et Casamozza, mais si la demande augmente, on peut en prévoir davantage dans nos prochaines grilles horaires » explique le directeur du réseau, Gilles Ballera. De 35 minutes, la durée du trajet est réduite à 19 minutes. Ce n'est pas rien...

UNE HALTE DE LA MINISTRE DE L'INTERIEUR

Entouré des maires voisins, Anne-Marie Natali et François-Xavier Marchioni, José Galletti a accompagné jusqu'au chantier du Pont du Golo la ministre de l'Intérieur. Michèle Alliot-Marie a pris quelques minutes pour écouter l'exposé technique sur ce grand ouvrage d'art de 240 mètres de long, le plus important jamais construit en Corse, et qui va coûter 12 millions d'euros, c'est-à-dire environ 10% du montant total du projet de la voie express entre Borgo et Vescovato via Lucciana. Après avoir reçu une corbeille avec un jambon corse de Campile et du vin de Patrimonio, MAM a laissé entendre qu'elle pourrait revenir à Lucciana lors de son prochain déplacement...

--- AU FUTUR PROCHE

LIGNES A HAUTE TENSION : ON RECOMMENCE

Le tribunal administratif de Bastia a récemment annulé l'arrêté préfectoral relatif à l'installation de lignes à haute tension entre les communes de Bastia et de Lucciana. Les magistrats ont ainsi suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, estimant que les propriétaires des parcelles concernées par le passage des lignes électriques en litige « n'ont pas été suffisamment informés sur les aménagements et travaux projetés ». L'irrégularité relève donc d'abord de la forme que du fond. D'ailleurs, la nature même du projet n'a pas été remise en cause, le tribunal précisant que la création de cette ligne « a été déclarée d'utilité publique et les travaux approuvés et autorisés ».

CENTRE REGIONAL DE TENNIS : ON REPART

On est même dans la dernière ligne droite et c'est une excellente nouvelle car la Corse est la seule région de France à ne disposer d'aucun court couvert. Même la Guyane, réputée pour être la moins équipée de toutes, fait mieux dans ce domaine. Lancé en 2003 par la Ligue corse de Tennis, le projet a officiellement élu domicile à Lucciana. Il comprenait initialement quatre courts couverts et huit courts extérieurs éclairés, le tout en terre battue. Le permis de construire a été obtenu en août 2006. La Ligue a vainement nourri l'espoir que son équipement « régional » fût inscrit au PEL. Il a fallu revoir les ambitions à la baisse en limitant la construction du centre aux quatre courts couverts et au centre de ligue pour un coût d'objectif d'environ 2 millions d'euros. Le dossier est prêt à être adressé à la CTC pour réexamen et approbation. Le démarrage des travaux est prévu en décembre 2009 et la durée estimée à 11 mois.



Président de la Ligue Corse de la F.F. Tennis
Vice-président délégué F.F.T.
« Roland Garros & Compétitions internationales »

L'ESSOR DEMOGRAPHIQUE CONTINUE

Au cours de la dernière décennie, ce qu'on appelle communément le « Grand Bastia » a vécu un essor démographique important qui devrait être confirmé par la nouvelle enquête statistique de l'INSEE. Déjà, en 2006 cette agglomération bastiaise, qui s'étire de Santa-Maria-di-Lota dans le Cap Corse à Lucciana, avait gagné près de 10 000 habitants, une progression de 15%. Dans un dossier du quotidien régional, José Galletti explique que cette croissance va se poursuivre, car depuis le dernier recensement, 420 logements ont été réalisés ou sont en cours d'édification et que bien d'autres projets d'équipements publics sont sur les rails. Mais ce n'est qu'à la prochaine rentrée, après plusieurs mois de dépouillement, que les chiffres seront officialisés.



TELETHON. – Une fois encore, la Haute-Corse a fait preuve de générosité avec une collecte globale qui s'élève à 228 180 euros. Le comité de pilotage de Mariana a apporté sa précieuse pierre à l'édifice, avec 85 293 euros. Les manifestations ont été riches en nombre et en qualité. Ici, on se souviendra avec émotion du concert donné en l'église Saint-Michel avec « E Farfalle », « Cor'di Rustinu » et « E Voce di Casavecchje ».

NOCES D'OR. – Récemment, un couple très honorablement connu a célébré ses noces d'or à la salle des fêtes de Lucciana-village. Il s'agit d'Etienne-Francis et de Françoise Ingles, très émus de partager le moment rare qu'est celui d'atteindre 50 années de bonheur, avec leurs enfants, petits-enfants et de nombreux amis. En route pour le... diamant.

SECOURS. – Le centre de secours principal de Lucciana a effectué en 2008 un total de 1 800 interventions, tout beaucoup d'ordre sanitaire. Un chiffre stable par rapport aux exercices précédents.

SOUTIEN. – Les sapeurs-pompiers sont aussi intervenus tout récemment sur le cordon lagunaire pour un incendie qui a entièrement détruit le chalet d'une famille de cinq personnes. Les voisins et la municipalité ont apporté aide et soutien, en proposant notamment un hébergement provisoire.

FAIR PLAY. – A l'initiative de la Collectivité territoriale et de la Ligue corse de football, plus de 500 jeunes ont prêté serment sur plusieurs terrains de l'île dont Lucciana : « Je donne ma parole de respecter l'adversaire... »

ATHLETISME. – Le Gallia-club de Lucciana a récemment créé une section dévolue à l'athlétisme. Son président, Laurent Pantalacci sera épaulé par Christian Filippi. Une bonne initiative à rapprocher, bien sûr, de l'ouverture prochaine de la piste du complexe.

ENTRETIEN avec JOSE GALLETTI : « TOUT SERA FAIT POUR

L'année 2009 est une année-charnière pour Lucciana qui doit panser ses plaies après avoir subi les foudres d'un automne particulièrement brutal, et en même temps mettre sur les rails ses grands projets de développement, sociaux, économiques et culturels, et ce, dans un contexte général difficile. Mais, si on nourrit l'espoir de relever avec succès les défis, il faut commencer par vaincre la morosité. Sans pour autant verser dans un optimisme béat qui n'aurait aucun sens, José Galletti, le maire de Lucciana, est bien décidé, épaulé par toute son équipe, à retoucher les manches pour faire progresser la commune dans tous les domaines et, en premier lieu, celui de la qualité de la vie.

Lucciana a été très durement éprouvée par les intempéries à répétition. Comment évoluent les dossiers liés aux très nombreux dégâts provoqués ?

Suite aux démarches effectuées par la municipalité depuis les intempéries d'octobre et novembre 2008, Monsieur le Préfet de la Haute Corse nous a fait part de l'avis favorable formulé par la commission interministérielle réunie le 9 décembre 2008, reconnaissant le caractère de catastrophe naturelle à la commune de Lucciana. Le Journal Officiel du 31 décembre l'a confirmé, ce qui constitue déjà une nouvelle réconfortante, car je sais à quel point les riverains des quartiers les plus exposés ont souffert de ces événements météorologiques exceptionnels. Ils ont fait preuve de courage et de compréhension. Les procédures sont loin d'être terminées, ce sera un travail de longue haleine qu'il convient d'accomplir avec beaucoup de détermination. Nous sommes maintenant dans l'attente, concernant la reconnaissance du caractère de calamités agricoles que nous estimons indispensable.

Une fois le bilan dressé, des aménagements particuliers sont-ils prévus pour prévenir de nouveaux désastres ?

Nous avons missionné un bureau d'étude pour évaluer les réparations des dommages subis ainsi que des aménagements à mettre en œuvre pour une meilleure évacuation des eaux pluviales, notamment aux quartiers Brancale, Pineto et Lago. Dès le mois de janvier, en tant que président du SIVU Hydraulique d'études de la Basse vallée du Golo, j'ai invité les communes adhérentes à une réunion de travail afin de lancer, avec leur accord, une recherche de financement en vue de réaliser un recalibrage du lit du Golo entre le pont de chemin de fer et la Canonica.

Lors de l'inauguration de la nouvelle Turbine à Combustion de la Centrale thermique, vous avez tenu à mettre l'accent sur la solidarité de la population de Lucciana dans la préparation du projet, pourquoi ?

Si la production d'électricité a été pendant de nombreuses années une manne bénéficiaire pour la commune de Lucciana, il faut reconnaître que les habitants des quartiers en rive gauche du Golo subissent des nuisances dues au bruit et aux émanations des fumées de combustion des moteurs de l'ancienne Centrale, alimentés au fuel lourd. Bien sûr, plusieurs améliorations en matière de filtrage des fumées ont été de nature à rassurer la population qui est dans l'attente, comme toute la Corse d'ailleurs, de la Centrale de nouvelle génération alimentée au fuel environnemental, exempt de soufre, et convertible au gaz naturel. C'est cette solidarité devant l'intérêt général qui méritait d'être publiquement saluée.

En revanche, il y a un sujet qui soulève, lui, davantage de polémique : la ligne haute tension entre Furiani et Lucciana. Un collectif s'est constitué pour qu'elle soit enterrée. Qu'elle est votre position ?

Si Electricité de France décidait d'enfouir la ligne haute tension entre Casamozza et Furiani, c'est trois lignes en 90.000 volts qui seraient concernées. Il faut savoir que le projet actuel consiste à démonter une ligne existante pour la regrouper avec la nouvelle ligne rendue nécessaire pour sécuriser l'alimentation du Grand Bastia. Où faire passer cette route de l'énergie en souterrain avec tous les inconvénients possibles qu'ils soient techniques ou humains, notamment les états d'âmes des futurs riverains ? A quel horizon ? Est-ce bien réaliste ? Mais il faut aussi parfaitement informer les gens, comme le préconise d'ailleurs le tribunal administratif qui a été saisi du dossier. Si on dialogue, le courant finira par passer, au sens propre et au sens figuré...

Un autre dispositif important en ce début d'année : l'adoption, enfin, du PLU. Concrètement, par quoi va commencer sa mise en œuvre ?

Un Plan Local d'Urbanisme n'est pas le début d'une stratégie de développement et encore moins la fin. Il est la continuité de l'existant et donc de l'ancien Plan d'Occupation des Sols avec une réactualisation des zonages et du règlement d'urbanisme ainsi que la



EVITER DE NOUVEAUX DESASTRES »

prise en compte des plans de prévention mis en place par l'Etat et les grands aménagements régionaux du ressort de la Collectivité Territoriale de Corse. Il est un outil de développement durable à la disposition des administrés de la commune, des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

La réponse leur appartient !

Abordons un sujet un plus festif. Que va-t-il se passer cette année entre Lucciana et Monaco ?

En 2009, c'est bien sûr la continuité pour le lien culturel autour de notre patronne commune Sainte Devote, mais aussi l'émergence des premiers échanges d'ordre culturels, scolaires et sportifs. A cette occasion, la municipalité de Monaco, avec la bénédiction de S.A.S. le Prince Souverain Albert II de Monaco, nous a fait l'honneur de baptiser la contre jetée du port Hercule : « Molu Lucciana ». C'est un beau privilège en même temps que l'expression d'une fraternité unie par la mer. Par ailleurs, une délégation monégasque a participé aux fêtes de la Sainte Devote, les 31 janvier et 1er février au village de Lucciana. Pour le reste des festivités, le calendrier est en gestation. Formons le vœu d'organiser la première grande fête du jumelage à Lucciana !

Quelles seront les grandes lignes directrices du Budget 2009 ?

Tout d'abord, la poursuite de l'amélioration du cadre de vie des Luccianais.

Ensuite, l'inauguration de notre complexe sportif que l'on espère depuis un moment, il faut le reconnaître. Enfin, la pose de la première pierre pour le Centre administratif et le Centre de Conservation et d'Etudes de Mariana, prélude au futur Musée de Site.

Et quel sera le plus grand chantier communal ?

Le grand chantier communal s'amorcera, incontestablement, avec les travaux du Centre-Ville autour du Centre administratif. C'est toute la physionomie de Lucciana qui s'en trouvera métamorphosée. Le projet, qui a longtemps mûri, et c'est tant mieux pour des considérations environnementales, est maintenant bien engagé sur sa rampe de lancement.

Comme on n'a pas la mémoire courte, on se souvient que pendant la campagne électorale, vous aviez promis de baisser progressivement le taux de la taxe d'habitation. Qu'en est-il précisément ?

L'honneur d'un élu est dans le respect de ses engagements. Et l'engagement du groupe « Ensemble pour Lucciana », lors de la campagne des municipales 2008, de baisser le taux de la taxe d'habitation de 2% fixait une échéance à 2 ans.

Ce challenge pour 2010 tient toujours.



ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE : CE QU'IL FAUT SAVOIR...

C'est désormais acquis. Par arrêté ministériel en date du 24 décembre 2008 paru au Journal Officiel du 31 décembre 2008, l'état de Catastrophe naturelle a été reconnue à Lucciana (intempéries des 23 et 24 octobre et 4 novembre 2008). S'ils ne l'ont déjà fait, les administrés qui ont subi des dommages doivent se rapprocher de leurs compagnies d'assurance respectives.

C'est la loi du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles qui a introduit un droit à l'assurance contre la plupart des risques résultant de catastrophes naturelles telles que les inondations, les mouvements de terrain, les avalanches et les séismes, qui étaient généralement exclus des contrats d'assurance. S'agissant des inondations, une circulaire du ministère de l'Intérieur opère pour la classification suivante : les inondations de plaine qui résultent de précipitations prolongées sur des sols où le ruissellement est long à se déclencher, les inondations par crues torrentielles associées à des bassins, les inondations par ruissellement en secteur urbain qui se produisent par écoulement dans les rues de volumes d'eau ruisselée sur le site ou à proximité et qui ne sont pas absorbés par le réseau d'assainissement superficiel et souterrain, les inondations consécutives aux remontées de nappes phréatiques et les coulées de boue.

Le recours à la constatation de l'état de catastrophe naturelle par l'Etat procède du double souci de limiter le contentieux relatif à la détermination du fait générateur de l'indemnisation, la décision prise par l'autorité publique s'imposant tant à l'assureur qu'à la victime, et d'impliquer la puissance publique dans la mise en œuvre d'un dispositif d'indemnisation.

LUCCIANA : CAPITALE CORSE DE L'ENERGIE

Compte tenu des nouveaux moyens qui se situent désormais sur son territoire et de l'état d'avancement du projet de la future Centrale thermique mixte (gaz et fioul), Lucciana se dessine comme la capitale énergétique de la Corse.

A la fin de l'année, à l'occasion de l'inauguration officielle de la TAC, la turbine à combustion, Frédéric Busin, le directeur régional d'EDF, aujourd'hui la première entreprise de Corse, a tenu tout particulièrement à remercier José Galletti et la commune de Lucciana « qui ont œuvré pour que ce chantier majeur se réalise dans les meilleures conditions ». C'est, on s'en souvient, à la suite de l'incendie du 3 septembre 2006, qui a rendu inutilisable une partie des installations, que les pouvoirs publics, régionaux et nationaux, avaient été alertés sur la nécessité de rétablir les capacités de production d'électricité de la Corse. Dans un premier temps, 10 millions d'euros ont été investis pour remettre en état de fonctionnement les trois moteurs détruits par le feu et reconstruire les deux autres groupes de production, alors même que l'actuelle centrale est destinée à cesser toute activité d'ici au maximum quatre ans. Puis, dans un deuxième temps, on a réalisé en un temps record cette turbine de 40 MW (30 millions d'euros) alors qu'elle était initialement prévue pour 2014. C'est le patron d'EDF qui l'a publiquement souligné : « Le site de Lucciana est devenu le plus important site industriel de production d'électricité de l'île avec une puissance installée de 162 MW, et le sera plus encore demain lorsque la future centrale de 120 MW sera mise en service ». Il faut savoir que cette turbine peut, en cas de pic de consommation, produire de l'électricité pour l'équivalent de 50 000 foyers.



Malgré tout, la diversification énergétique reste la principale option d'avenir. Ange Santini, président de l'Exécutif territorial, l'a explicitement rappelé : « Je n'ignore pas que la mise en service d'une TAC, même répondant aux meilleures normes de pollution n'est pas de nature à renforcer la stratégie de développement durable et celle des énergies renouvelables que la Collectivité territoriale de Corse entend promouvoir avec détermination ».

Le maire de Lucciana a, pour sa part, mis en exergue le projet GALSI, le raccordement à la Corse du gazoduc qui va s'étirer entre l'Algérie et l'Italie. Il s'agit à la fois d'un défi diplomatique, technique et financier. Les premières expertises sont plutôt favorables...

LE PLU (ENFIN) ADOPTE

Parce qu'il constitue la feuille de route sans laquelle aucun développement, aucune activité, aucune école, aucun logement ne peut s'envisager, la population attendait que l'adoption du Plan Local d'Urbanisme de Lucciana soit effective. C'est désormais chose faite, le conseil municipal a apposé son sceau sur le document. Le retard, d'environ une année, certes regrettable mais qui n'a pas eu de répercussion préjudiciable sur la réalisation des grands projets déjà cadrés, est seulement imputable à un problème de forme. A la suite d'une contestation légitime émise par un administré, on s'est aperçu que le bureau d'étude diligenté par la commune pour l'élaboration du PLU avait commis un oubli : l'avis de synthèse des services de l'Etat daté du 5 juin 2007 n'avait pas été répertorié dans le dossier de l'Enquête publique. Il convenait donc de renouveler cette dernière en bonne et due forme. Aujourd'hui, le PLU est donc approuvé. Ce n'est pas un instrument figé mais, au contraire, d'une grande souplesse. Une fois officiellement né, il vit, il s'adapte, il évolue. C'est bien plus qu'un compromis administratif entre la cité et l'Etat. C'est un équilibre permanent entre les contraintes à respecter, notamment dans le domaine environnemental, et les attentes de développement et de construction. Et un essor démographique et économique harmonieux ne peut s'envisager que sur la voie de cet équilibre.

LES ECOLES NE MANQUENT PLUS D'AIRES

La poule, le trèfle, le poussin, le lapin, la petite maisonnette, le dauphin, le pommier. Ce ne sont pas là les éléments disparates du décor d'un jardin comme il en pousse dans les contes pour les tout-petits, ou bien encore les pensionnaires d'une nouvelle ménagerie. Non, ce sont là les noms des jeux qui vont franchir les enceintes des trois écoles de la commune, Crocetta, Casamozza et Pineto à la plus grande joie, on le devine aisément, des enfants, surtout lorsqu'ils vont se précipiter dans leur cour de récréation respective. C'est un peu comme si Noël avait envie cette année de jouer les prolongations.

C'est la société URBA 20 qui a été chargée par la municipalité de procéder à l'installation de ces nouvelles aires de jeux sur les trois sites scolaires. Voilà qui va mettre des rires, des sensations et des couleurs supplémentaires dans la vie des écoliers et,

par ricochet, dans celle des équipes pédagogiques qui les chouchoutent. On a le sentiment que, désormais, ces chérubins vont rechigner un peu moins auprès de leurs parents pour prendre le chemin de l'école...



La Tribune de l'opposition

Lucciana 21

En ce début d'année, nous voulons tout d'abord avoir une pensée pour toutes les personnes endeuillées par la perte d'un être cher. De même, nous assurons, de notre soutien, toutes les personnes touchées par les récentes inondations dont la récurrence n'est pas le seul fait de la fatalité.

Face à ces phénomènes naturels difficilement maîtrisables, nous devons mettre à la disposition des sinistrés tous les moyens juridiques pour l'obtention des indemnisations, mais aussi exiger de la municipalité la mise en œuvre des moyens techniques et les travaux idoines pour minimiser les répercussions éventuelles de ces phénomènes.

L'année écoulée nous a permis, grâce à la

confiance des habitants de LUCCIANA que nous remercions encore, d'être présents dans la gestion municipale et nous avons pris connaissance de l'ensemble des dossiers de la commune.

Nous œuvrons à la sécurisation de l'environnement juridique des dossiers en vue d'en minimiser le retard et en obtenir la réalisation rapide (complexe sportif, route du cimetière, appels d'offre, PLU etc.)

Nous dénonçons, le cas échéant, toute entrave à nos propositions voire participation aux commissions où nous sommes représentés. Leur fonctionnement, encore à l'état larvaire, évoluera-t-il ? Si l'immobilisme devait perdurer nous ne manquerons pas de vous en informer !

Pace e Salute a tutti

LUCCIANA - MONACO : LA MER POUR TEMOIN



Le jumelage entre notre commune et la Principauté de Monaco a connu son premier temps fort de l'année avec la cérémonie qui s'est déroulée le 27 janvier, à l'occasion des festivités monégasques de Sainte-Dévote, sur le port Hercule, un lieu emblématique de ce rapprochement puisque c'est la même mer qui baigne nos deux rives. Revenu la veille même d'un long périple scientifique au Pôle nord, le Prince Albert avait tenu personnellement à être présent, aux côtés de la délégation insulaire conduite par José Galletti, pour donner très officiellement au quai Nord le nom de "Lucciana". «C'est assez extraordinaire pour une petite commune de Corse d'être

jumelée avec la Principauté de Monaco» a déclaré le maire aux journalistes, précisant même que le futur musée du site archéologique de Mariana porterait le nom du Prince Rainier III. « Nous n'avons pas oublié sa ferveur lors de son séjour chez nous en 2003, et donner son nom à cette réalisation phare pour la mise en valeur de notre patrimoine est à la fois un hommage et un symbole ». Quatre jours plus tard, c'est une délégation monégasque conduite par le maire de Monaco Georges Marsan qui s'est rendue au village de Lucciana pour assister aux cérémonies religieuses en l'honneur de la patronne commune en l'église paroissiale Saint-Michel.

Tra di noi ... Tra di noi ... Tra di noi ... Tra di noi ...

Carnet civil

Naissances

- ZAMBONI Lisandru né le 29 Février 2008
- MORANDO Ludovic, Pierre, Benoît né le 18 novembre 2008
- LAHAIX-OLIVESI Marc-Antoine né le 28 novembre 2008
- LEVY Jeanne, Chantal, Gaëlle née le 20 décembre 2008
- PIERI Elsa, Marie, Eliane née le 29 décembre 2008
- SANTUCCI Marie née le 30 décembre 2008
- MERINAN-ERNWEIN Pauline née le 3 janvier 2009
- PERETTI Marc'Andria né le 10 janvier 2009

Le Maire et l'équipe municipale adressent leurs sincères félicitations aux familles.

Décès

- Monsieur GERMANI Antoine François décédé le 1er janvier 2009
- Monsieur ALBERTINI Pierre décédé le 7 janvier 2009
- Madame BESSON Liliane Sabine décédée le 8 janvier 2009
- Monsieur CUNI Nicolas décédé le 14 janvier 2009

Le Maire et l'équipe municipale adressent leurs sincères condoléances aux familles

Lucciana - Bulletin municipal d'information
Mairie annexe - 20290 Lucciana Tél. : 04 95 30 14 30
Fax : 04 95 38 33 94 - Mairie-de-Lucciana@wanadoo.fr
Ouverte du Lundi au Vendredi de 8h.30/12h. et de 13h.30/17h.
Vous êtes invités à nous écrire par courrier ou par email.
Directeur de la publication : Joseph Galletti